

Analyse des situations

La *circumspectio* chez Thomas d'Aquin

Hervé Dumez

i3-CRG, École polytechnique, CNRS, IP Paris

En opposition à son maître Platon, Aristote analyse l'action à partir de la notion de *phronésis* (Aubenque, 2014 ; Dumez, 2021). Cicéron a traduit le mot grec par *prudentia* qui a donné prudence en français.

Thomas d'Aquin part de la notion qu'il trouve dans la patristique chrétienne, la *discretio* : il s'agit de la faculté à séparer, à discerner. La jugeant trop floue, il va chercher chez Aristote (Lemoine, 1991) les éléments de la prudence dans le second volume de la seconde partie de la *Somme théologique*, à la question 49 (sont consacrées à la notion de prudence les questions 47 à 56). Ces éléments sont au nombre de huit :

1. *Memoria* (la mémoire) ;
2. *Intellectus vel intelligentia* (l'intelligence) ;
3. *Docilitas* (la docilité) ;
4. *Solertia* (la sagacité) ;
5. *Ratio* (la raison) ;
6. *Providentia* (prévoyance) ;
7. *Circumpectio* (la circonspection) ;
8. *Cautio* (l'attention précautionneuse).

On trouve donc l'analyse de la circonspection à l'article 7 de la question 49 (On note : *Somme théologique*, II^a II^{ae}, quest. 49, art. 7).

Circum, en latin, veut dire autour. La circonstance est ce qui se tient (*stat*) tout autour de nous (*circum*). Circonspection est le fait de regarder, d'inspecter (*spectio*), ce qui se tient autour (*circum*).

Les deux notions sont liées : la prudence dans l'action suppose de mettre en lien l'action avec la fin. On cherche à réaliser quelque chose, et on agit en conséquence. Ce lien est réalisé par la *providentia*, la prévoyance. Mais, note Thomas d'Aquin, il convient de prendre en compte les circonstances qui peuvent faire échouer l'action. Cette prise en compte s'appelle *circumspectio*. Il faut analyser ici le mot *circum* dans son sens plein, celui qu'il a dans le mot « *circumnavigation* » : faire le tour entier d'une île ou d'un continent. De même, la *circumspectio* consiste à faire le tour complet d'une situation¹. Thomas d'Aquin utilise aussi *consideratio* (« *consideratio quaedam eorum quae circumstant* » – la prise en considération des circonstances). En latin classique, la *consideratio* est l'observation (*consideratio naturae* – l'observation de la nature) avec une dimension d'activité : il s'agit d'une observation très attentive, c'est

1. Le latin *situs* veut dire la position (d'une ville, d'un astre). Le mot *situatio* n'apparaît que dans le latin du Moyen Âge. Situation au sens de « l'ensemble des circonstances dans lesquelles une personne se trouve, des relations qui l'unissent à son milieu » apparaît en français vers 1670 (Rey, 1994, p. 1954).

porter toute son attention sur quelque chose. Dans la philosophie médiévale, la considération relève ainsi de la vie active, du monde de l'action, et s'oppose à la contemplation.

Consideratio autem, intensa ad investigandum cogitation, vel intentio animi vestigantis verum. Quant à la considération [opposée à la contemplation], c'est la tension de l'âme en quête du vrai [l'intense application de la pensée à la recherche du vrai]. (Bernard de Clairvaux, 1945, p. 352, cité in Goyet, 2012, p. 139)

Reprenant les mots de Thomas d'Aquin dans son article 7, Francis Goyet explique :

La prudentia concerne donc « l'action dans ses particularités où sont engagées beaucoup de choses, est circa singularia operabilia, in quibus multa concurrunt [variante : occurrunt] ». Dans cette traduction, que veut dire le verbe final ? Occurrunt ou concurrunt signifient que dans chaque situation, bien des choses se rencontrent. Le verbe dit d'abord de façon neutre la co-occurrence de plusieurs éléments, mais celle-ci tourne souvent à la concurrence conflictuelle. La rencontre vire au heurt. Ce passage d'un sens à l'autre, bien enregistré dans les dictionnaires, est aussi reproduit par le cheminement de la pensée de Thomas. Son premier emploi de concurrere a peut-être le seul sens neutre de « rencontre ». Mais le second emploi prend plus nettement le sens de « heurt », de choc conflictuel. Voici en effet la phrase qui suit : « il arrive qu'un élément de l'action, considéré en lui-même, secundum se consideratum, soit bon et adapté à la fin, mais devienne mauvais ou inopportun par interférence avec d'autres éléments, ex aliquibus concurrentibus. » L'interférence me paraît ici un mot adapté, dans la mesure où il va lui aussi du sens neutre de « conjonction » au sens conflictuel de « contradiction » : les ondes qui se rencontrent se détruisent mutuellement. (Goyet, 2012, p. 146)

Une situation est en réalité un problème (idée que reprendra Dewey) : plusieurs éléments interfèrent et Francis Goyet note l'histoire complexe et instructive du verbe interférer. À regarder sa forme, on imagine une origine latine. En fait, le verbe français vient de l'anglais *to interfere*. Mais le verbe anglais vient lui-même du vieux français entreferir. Férir signifie frapper (et n'est resté que dans l'expression « sans coup férir »). Entreferir signifie donc échanger des coups. Une situation est faite d'éléments qui s'entrechoquent, qui tirent à hue et à dia, et rendent donc la décision difficile à prendre. La première chose à faire est donc d'en faire le tour, d'inspecter soigneusement tous les éléments qui la caractérisent (*circumspectio*). Il convient de ne pas s'arrêter trop tôt dans la démarche :

S'arrêter de considérer, ce n'est donc pas proprement considérer. (Goyet, 2012, p. 149)

Thomas d'Aquin utilise d'ailleurs l'expression « *respectus circumstantialium*. » On peut la traduire par inspection des circonstances (on retrouve dans le mot *respectus* la racine de *spectio* que l'on a dans circonspection – en latin l'action d'observer les auspices, ce qui suppose là aussi de l'attention).

Considérer une « circonstance », c'est respecter un autre aspect des choses, un autre point de vue que le sien. Ne pas le respecter, et donc ne considérer qu'un aspect, c'est s'enfermer dans ce que nous appelons aujourd'hui l'unilatéral. De même que ce dernier mot est toujours une critique, de même, la tournure négative de « ne considérer qu'un » valorise implicitement le fait de considérer plus d'un aspect. Aux yeux des prudentes, la vraie considération est la considération des divers aspects d'une situation. (Goyet, 2012, p. 148)

L'Aquinat examine cependant une objection intéressante. Il est impossible d'inspecter les circonstances, parce que celles-ci sont infinies. Sa réponse s'énonce ainsi :

Ad primum ergo dicendum quod licet ea quae possunt circumstare sint infinita, tamen ea quae circumstant in actu non sunt infinita, sed pauca quaedam sunt quae immutant iudicium rationis in agendis.

À la [première objection], il faut répondre que, bien que les circonstances puissent être infinies, en fait, dans une situation donnée, elles ne le sont pas. Il n'y a que peu d'éléments pour modifier le jugement de la raison sur ce qu'il faut faire. (cité in Goyet, 2012, p. 169)

Cette position est en réalité liée au second sens du mot *respectus* : au premier sens, on l'a vu, il s'agit d'une inspection ; mais au second, il s'agit de donner de la valeur (respect) à quelque chose. Ces deux sens se retrouvent de la même manière en français dans les mots considérer et considération. Considérer quelque chose, c'est tout simplement l'analyser, prendre en considération quelque chose d'un point de vue intellectuel, mais c'est aussi attribuer de la considération à ce quelque chose (« avec ma considération la plus distinguée »).



*Le Phoque II [marbre bleu] (1943),
Le Phoque [plâtre] (1943-1946),
Brancusi, Centre Pompidou, 1^{er} juillet 2024*

Ne pas considérer, c'est au sens moral, manquer de considération, de respect ; mais c'est aussi, au sens technique, oublier de voir, d'inspecter, de faire le tour de la situation, d'examiner tous ses aspects de façon détaillée. Le mot *respectus* combine de façon indistincte les deux sens, loin que l'un des deux soit dérivé de l'autre [...] Le même double sens se trouve avec *consideratio*. On a vu qu'en latin classique, il n'a que le sens technique d'examen détaillé. Mais Gaffiot signale qu'en latin tardif, Servius lui donne aussi le sens d'« égard » [...] Enfin, regardons le mot d'égards en français. Il renvoie à regard, lequel a à la fois le sens technique et le sens moral. Le sens technique, c'est « voir », tout comme « videre » chez Thomas d'Aquin. Le sens moral, c'est « avoir des égards pour ». Regarder, c'est donc « prendre garde à », « traiter avec égards », par exemple dans « regarder à la dépense » (l'argent, c'est important). Il n'est donc pas pour surprendre qu'égard ou regard soit un synonyme complet de considération, à tous les sens et emplois de ce dernier terme. (Goyet, 2012, pp. 142-143)

Autrement dit, l'analyse de la situation suppose d'en faire le tour, d'examiner soigneusement les circonstances qui la caractérisent, et d'évaluer ces circonstances, de savoir distinguer dans leur infinité possible, celles qui sont importantes, pour oublier les autres. L'importance des circonstances porte sur le fait qu'elles peuvent rendre inopérante une règle générale. Thomas d'Aquin prend un exemple.

C'est ainsi que, considéré en soi, donner des marques d'amitié à quelqu'un semble un bon moyen de gagner son alliance : mais s'il s'agit d'un Grand qui est imbu de sa supériorité ou de quelqu'un qui vous soupçonne d'être un flatteur, le moyen cesse d'être adapté à la fin.

Sicut ostendere signa amoris alicui, secundum se consideratum, videtur esse conveniens ad alliciendum ejus animum ad amorem, sed si contingat in animo illius superbia vel suspicio adulationis, non erit conveniens ad finem. (cité in Goyet, 2012, pp. 168-169)

On se fixe une fin : nouer une alliance avec quelqu'un (*amor* a ici deux sens différents : affection et alliance) ; il existe une règle générale : un bon moyen pour atteindre cette fin consiste à donner des marques d'amitié ; mais il peut exister des circonstances

particulières (la superbe des Grands, le soupçon d'être un flatteur) qui font que la règle ne fonctionne pas dans ces cas-là.

Il faut noter deux points essentiels. L'approche par les circonstances ne signifie pas qu'il n'y a pas de mal en soi. Aristote explique que l'adultère, le vol, l'homicide, sont toujours des fautes, quelles que soient les circonstances.

Les anciens, ensuite, distinguent les circonstances de personne et les circonstances de fait. Les circonstances de fait relèvent des questions : où, quand, comment ? Les circonstances de la personne : quel est le clan, la patrie, le sexe, l'âge, l'éducation, la condition sociale, les sentiments ? La liste varie selon les traités.

De la myriade de ces circonstances ou aspects de la personne, l'avocat retiendra celui ou ceux d'où se tire un argument valable, capable de faire « concurrence » à la règle générale en lui opposant une règle particulière. (Goyet, 2012, pp. 159-160)

On est donc bien dans la morale.

Le respect des circonstances n'est pas absence de règle morale. Il est dû au contraire à un trop plein de règles, à un heurt ou concurrence de règles particulières [...] Le monde de la prudence n'est pas dans [le] relativisme absolu, parce qu'il vise la prise de décision, suivie de la prompte exécution. Mais assurément il n'est pas non plus dans cet absolu où la « justice » serait l'application au cas particulier d'une seule règle, en oubliant les autres, en oubliant donc les circonstances du cas. (Goyet, 2012, p. 161) ■

Références

- Aubenque Pierre (2014) *La prudence chez Aristote*, Paris, Presses Universitaires de France.
- De Clairvaux Bernard (1945) *Œuvres, Tome I*, Paris, Aubier.
- Dumez Hervé (2021) “La vertu de l'action. À propos de *La prudence chez Aristote* de Pierre Aubenque”, *Le Libellio d'Aegis*, vol. 17, n° 3, pp. 61-67.
- Goyet Francis (2012) “‘Considérations’, ‘Circonstances’ et ‘Circonspection’ ” in Berriot-Salvadore Évelyne, Pascal Catherine, Roudaut François & Tran Trung [eds] *La vertu de prudence entre Moyen Âge et âge classique*, Paris, Classiques Garnier, pp. 137-170.
- Lemoine Bernadette (1991) “La prudence chez Thomas d'Aquin : la problématique thomiste au regard de la philosophie aristotélicienne. Pour une relecture contemporaine du Traité”, *Divus Thomas*, vol. 94, n° 1/4, pp. 27-51.
- Rey Alain (1994) *Dictionnaire historique de la langue française*, Paris, Le Robert.